

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt Six, trente-et-un mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du **25 mars 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Fumel, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COSTES**.

Présents : Monsieur Jean-Louis COSTES, Madame Marie-Lou TALET, Monsieur Michel MARSAND, Madame Josiane STARCK, Monsieur Gérard BEUVELOT, Monsieur Francis ARANDA, Madame Maryse SICOT, Monsieur Jérôme LARIVIÈRE, Madame Annick ALBINO, Monsieur Christian REBOIS, Madame Sylvette LACOMBE, Monsieur Philippe ROUSSILLES, Monsieur Oscar FERREIRA, Madame Guylaine MATIAS, Madame Ida HIDALGO, Monsieur Thierry DINIZ, Madame Sylvie LESCOUZÈRES, Madame Sandrine GÉRARD, Monsieur Frédéric RAYNAL, Madame Marion BRIGNOLI, Madame Céline STREIFF, Madame Mirna BARADA, Monsieur Simon LAUGUEUX.

Absents excusés : Madame Caroline SOTTY a donné pouvoir à Monsieur Michel MARSAND, Monsieur Amandio LINHAS a donné pouvoir à Madame Josiane STARCK, Monsieur Ahmed EDOUIDI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis COSTES, Monsieur Olivier SOTTORIVA a donné pouvoir à Madame Céline STREIFF.

Absents : /

Madame Marion BRIGNOLI a été nommée Secrétaire de séance.

. Nombre de conseillers en exercice	: 27
. Nombre de conseillers absents	: 4
. Nombre de conseillers présents	: 23
. Nombre de pouvoirs	: 4
. Suffrages exprimés	: 27

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS.

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou l'Adjoint délégué.

Il précise que, dans les communes de plus de 2.000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificatives pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans la limite d'un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10.000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux de Lot-et-Garonne a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des Conseillers Municipaux, soit au maximum avant le 22 mai 2026.

Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal

- 1. propose au vote la liste des trente-deux noms des commissaires à soumettre à la Direction des Services Fiscaux de Lot-et-Garonne en vue de la nomination par ses soins des huit commissaires titulaires et des huit commissaires suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune de Fumel :**

Commissaires :

- 1- Monsieur Jérôme LARIVIÈRE - commerçant - domicilié à FUMEL (47500) rue du Barry**
- 2- Monsieur Pierre LABURTHE - retraité PAM Fumel - domicilié à FUMEL (47500) 25 avenue de Bonaguil (propriétaire de bois)**
- 3- Madame Josiane STARCK - retraitée - domiciliée à FUMEL (47500) 6 rue du Baron de Langsdorff**
- 4- Monsieur Philippe ROUSSILLES - agriculteur - domicilié à FUMEL (47500) 97 chemin de Frayssilles (propriétaire de bois)**
- 5- Monsieur Rémy DELMOULY - retraité PAM Fumel - domicilié à FUMEL (47500) 188 chemin de la Brandière**
- 6- Madame Marie-Lou TALET - responsable d'agence interim - domiciliée à FUMEL (47500) 102 rue Léon Jouhaux**
- 7- Madame Marie-Luce GLEIZE - retraitée - domiciliée à FUMEL (47500) 277 rue Isaac Casares**
- 8- Monsieur Pierre FALGA - retraité - domicilié à FUMEL (47500) 1230 route de Pourquoiès**
- 9- Monsieur Jean-Marie DUROU - retraité - domicilié à FUMEL (47500) 117 rue Ludomir Combes**
- 10- Madame Chantal BREL - retraitée - domiciliée à FUMEL (47500) 10 rue Philippe de Lauzun**
- 11- Madame Marie-Thérèse MEZERGUE - retraitée - domiciliée à FUMEL (47500) 25 rue Jasmin**

- 12- Monsieur Olivier SOTTORIVA - retraité - domicilié à FUMEL (47500)
121 impasse de la Voie Ferrée
13- Madame Céline STREIFF - vétérinaire - domiciliée à FUMEL (47500)
327 chemin de la Chênaie
14- Madame Sandrine GÉRARD - assistante maternelle - domiciliée à
FUMEL (47500) 23 rue Bernard Palissy
15- Madame Caroline SOTTY - consultante - domiciliée à FUMEL
(47500) 3 rue Belhomme
16- Monsieur Gilles DAUBAS - agent de maîtrise retraité - domicilié à
FUMEL (47500) 76 avenue Léon Blum
17- Madame Sandra DULAIS - professeure d'anglais au collège -
domiciliée à FUMEL (47500) 6 rue Lamartine
18- Madame Guylaine MATIAS - retraitée - domiciliée à FUMEL (47500)
555 rue Robert Beau

Domiciliés hors commune

- 19- Monsieur Jean-Pierre DOFFIN - retraité - domicilié à MONTAYRAL
(47500) 28 lotissement de la Source
20- Madame Gisèle GRAFIADE - retraitée - domiciliée à MONTAYRAL
(47500) 2134 route de Mauroux
21- Monsieur Jean-Pierre MOULY - retraité - ancien Conseiller Municipal
- domicilié à TOURNON-D'AGENAIS (47370) 250 chemin de Saint-Roc

2. constate que la présente délibération a été adoptée par 27 voix pour, à l'unanimité ;
3. acte que la présente liste sera transmise à la Direction des Services Fiscaux de Lot-et-Garonne.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 31 mars 2026

Signé par



Jean-Louis COSTES, Maire de Fumel



Marion BRIGNOLI, Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, ou par voie dématérialisée à l'adresse <https://www.telerecours.fr/>).

AR Prefecture

047-214701062-20260331-23DL2026-DE
Reçu le 03/04/2026
Publié le 03/04/2026